

Le cabinet Carbonnier Lamaze Rasle renforce son activité bancaire grâce à l'arrivée d'une nouvelle associée

L'arrivée d'Emmanuelle Bismuth permet au cabinet Carbonnier Lamaze Rasle de consolider ses compétences dans le secteur bancaire. Forte de plus de vingt années d'expérience au sein de grands cabinets français et anglo-saxons, Emmanuelle Bismuth, experte en financements, mais également en restructuration/renégociation de dettes et droit immobilier, enrichit le cabinet de son expérience.

Au sein du pôle de droit bancaire, dirigé par Fanny Desclozeaux, Emmanuelle Bismuth traitera de nombreuses questions juridiques, en conseil comme en contentieux, notamment relatives aux problématiques récentes liées à la crise sanitaire du COVID-19 telles que la mise en place des PGE ou en relation avec les modifications législatives récentes.

Très attachée à la transmission et aux relations humaines, elle anime également de nombreuses formations, notamment sur l'actualité du droit bancaire ou la responsabilité du banquier en matière de crédit, les réformes passées ou à venir notamment la réforme du droit des sûretés.

« Je suis heureuse d'intégrer le cabinet Carbonnier Lamaze Rasle dont je partage les valeurs et l'esprit de la profession et qui conserve une dimension très humaine. Je partage leur vision de l'avenir et pense avoir des choses à apporter. Le cabinet est réputé en matière de contentieux, j'apporte ma pierre à l'édifice en développant l'aspect conseil du droit bancaire au travers du financement notamment. »

Traitant régulièrement des questions de restructuring, Emmanuelle Bismuth sera amenée à travailler avec Amandine Rominskyj et Antoine Poulain, associés du département Restructuring et distressed M&A et complétera ainsi leurs compétences sur les aspects dette.

« Le cabinet propose au client toutes les compétences qui peuvent lui être utiles, en conseil ou en contentieux, ce qui est un réel avantage. »

"Nous sommes ravis d'accueillir Emmanuelle au sein de notre cabinet, qui en plus de partager nos valeurs d'éthique, de qualité et de responsabilité bénéficie d'une grande expérience réussie, donnant ainsi un coup d'accélérateur à notre développement dans le domaine du droit bancaire et du financement" souligne Edouard de Lamaze, cogérant du cabinet Carbonnier Lamaze Rasle et Président de CARLARA INTERNATIONAL.

A propos de Carbonnier Lamaze Rasle

Le cabinet, avec plus de 70 avocats, et regroupant des cabinets indépendants de Paris, Lyon, Lille, Bruxelles, Beyrouth et Alger, est très connu dans le droit des affaires et consolide ses positions dans les domaines sur lesquels se fonde sa réputation, telle que le droit bancaire. Incarnant le partenaire juridique de confiance, le cabinet accompagne les entreprises et leurs dirigeants à chaque étape de leur projet pour répondre au mieux à leurs problématiques juridiques.

Contacts presse :

Laura Hong – lhong@lexposia.com - 01 44 83 66 76

Alan Kerroc'h – akerroch@lexposia.com – 07 56 27 12 90